



4^e DIVISION

Gouvernement Provincial de Namur

F N° 809393

1 ANNEXE

OBJET :

Presbytère d'Andenne
travaux

Messieurs les Bourgmestre et
Echevins à Andenne sont priés d'annexer
à leur lettre ci-incluse un exposé
détaillé de la situation financière
de leur ville, afin que je puisse
transmettre le tout à Mr le Ministre
de la Justice.

IMP. LAMBERT-DE ROEIN, NAMUR

Namur, le 25 octobre 1922.

POUR LE GOUVERNEUR :

Le Chef de service délégué,